

Nassogne, le 28 novembre 2018

**COMMUNIQUE DE PRESSE : Le Groupe « Demain c'est maintenant » s'oppose à deux nouvelles extensions d'élevages industriels de poulets dans la commune de Nassogne.**

La liste citoyenne de Nassogne DEMAIN c'est MAINTENANT est interpellée par deux nouvelles demandes de permis d'extension d'élevages de poulets industriels sur la commune de Nassogne.

La première demande comporte une augmentation de production de poulets de chair industriels de 29.931 unités (pour atteindre au total 156.320 poulets !) à Harsin

La deuxième devrait être de 40.000 poulets de chair industriels (afin d'atteindre près de 80.000 poulets) à Ambly, à un bon kilomètre à peine de l'élevage de Harsin.

Si ces deux demandes aboutissent, Nassogne deviendra, avec ses 1.851.070 poulets industriels produits par an (il faut compter 6,5 cycles de production par an par élevage) une des communes de la province du Luxembourg les plus impactées par les élevages industriels.

A l'heure où la population prend de plus en plus conscience des impacts négatifs de ce type de production sur l'environnement et sur la santé, cette façon de produire de la viande apparaît de plus en plus comme faisant partie du passé.

L'avenir, c'est produire moins mais mieux, de la qualité et non de la quantité, pour préserver la biodiversité, la qualité de nos nappes phréatiques et de nos ruisseaux, pour lutter contre le réchauffement climatique (les aliments viennent de l'autre bout de la planète, parfois au prix de déforestations massives).

Cette production industrielle met à mal les efforts de nombreux nassognards (et ce même si certaines productions locales sont utilisées dans cette exploitation) pour développer une ruralité respectueuse, pour soutenir les circuits courts et la promotion des productions qualitatives de nos nombreux artisans.



5 rue du Grand Cortil  
6950 BANDE

Lors du premier conseil communal de cette nouvelle législature, nos deux conseillères, Charline Kinet et Véronique Burnotte, ne manqueront pas, dans le cadre des questions d'actualité, d'interpeler le nouveau collège sur la vision du développement agricole de la commune qu'ils souhaitent entreprendre dans ce cadre durant les 6 prochaines années et pourquoi pas en utilisant une partie des terrains communaux au développement d'élevage de volaille innovante (voir doc. Dans la Nièvre)

En effet, la commune de Nassogne compte déjà 4 élevages industriels porcins et 4 élevages industriels avins de grande envergure. Quand cela s'arrêtera-t-il ? Faudra-t-il attendre que nos eaux souterraines soient saturées de nitrates, que nos concitoyens développent des problèmes de santé liés à ces élevages (micro-particules évacuées par les ventilations) pour donner enfin un coup d'arrêt à ces implantations ?

Nous invitons les citoyens qui considèrent que les élevages industriels ne sont pas l'avenir de notre agriculture et souhaitent des productions respectueuses de l'environnement et des citoyens de se manifester en nombre de deux manières :

1. Marquer leur opposition aux nouvelles extensions prévues, par courriers adressés à l'administration communale de Nassogne (voir modèle de lettres sur le site [www.demainmaintenant.be](http://www.demainmaintenant.be) )
2. En manifestant leur soutien à nos deux conseillères qui interpellent à ce sujet lors du conseil communal du lundi 3 décembre à 20 heures.

Pour DEMAIN c'est MAINTENANT

Philippe PIRLOT  
rue du Thier des Gattes, 9a 6950 NASSOGNE  
0471.80 51 44